

LE PARC DE LA DISCORDE

Éoliennes, parcs photovoltaïques, centrales solaires, plus rien ne semble manquer dans la panoplie des énergies nouvelles. En quelques années, de nombreuses collectivités territoriales se sont engagées dans des projets d'installation de ces équipements, avec plus ou moins de réussite. A Montmaur par exemple, où l'on a rasé une pinède d'une douzaine d'hectares, un parc photovoltaïque est en train de voir le jour dans l'indifférence générale. A moins de trois kilomètres de là, sur la commune de La Roche des Arnauds, ce n'est pas la guerre, bien sûr, mais un collectif mène la lutte contre un projet similaire dans le bois des Sérignons. Rencontres...

La parole aux « anti »

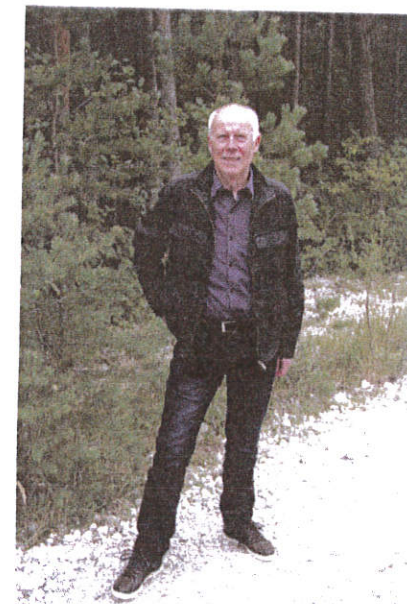
« Nous ne refusons pas les énergies nouvelles, nous sommes opposés à l'implantation d'un parc photovoltaïque dans le bois des Sérignons » précisait Christian Combrichon, membre du Collectif « Forêt des Sérignons », avant de dérouler les arguments des opposants. Au 1er rang des reproches à Maurice Chautant, maire de la commune, on trouve « l'absence de communication de la mairie lors du lancement en toute discrétion du projet en 2015, un projet bien avancé découvert à la lecture d'un bulletin municipal en ce début d'année. » Autre grief et sans doute le plus important, la localisation du futur parc : « La construction jouxtera un camping et un centre équestre, le tout à proximité d'une centaine d'habitations du quartier de La Plaine. On va détruire un espace forestier ludique de 7 hectares, un lieu de promenade et de jeux, un gîte ou lieu de passages d'espèces protégées ou endémiques ». Et la liste s'allonge encore lorsque sont abordés les risques de crue d'un torrent qui longe le parc. « La zone est inondable et sa protection nécessitera la construction de merlons » avançait encore Christian Combrichon. Et de s'interroger encore sur la survie économique du camping et du centre équestre, sans compter la décote engendrée des résidences voisines.

Qui dit collectif sous-entend action ! Cette volonté s'est traduite rapidement par des tracts dans les boîtes aux lettres et pétitions sur internet, ou proposées au public sur les marchés et lieux publics. « Nous avons déjà recueilli 4 400 signatures sur internet » confirmait l'adhérent du collectif avant de revendiquer que les trois quarts de la population rochoise étaient opposés au parc.

Le collectif a reçu de nombreux soutiens extérieurs. Et au risque d'en oublier, citons celui de Christian Gilardeau, maire de Veynes, de la Société Alpine de Protection de la Nature, de la Ligue pour la protection des oiseaux, Haut Buëch Nature, Avenir Haute-Durance ou le collectif Elzeard d'Ongles (04). Autre satisfaction pour les opposants, l'avis donné par la Commission Départementale de la Nature,



Le futur parc photovoltaïque s'implanterait dans le bois des Sérignons, plaine de La Roche des Arnauds



Christian Combrichon et le collectif s'oppose au choix du lieu

des Paysages et des Sites réunie en décembre 2019 sous la présidence d'Agnès Chavanon, secrétaire générale de la préfecture. « Cet avis est défavorable, en raison en particulier des risques torrentiels et des moyens proposés pour y remédier » avancera Christian Combrichon, avant de souligner que la commune dispose d'autres terrains et friches qui pourraient accueillir ce type de parc, sans atteinte manifeste à l'environnement et à la qualité de vie des habitants.

Une manifestation et un débat le 19 septembre

Le collectif entend poursuivre dans une dynamique de communication et d'information. Ainsi, propose-t-il à La Roche des Arnauds une journée manifestation-débat le samedi 19 septembre, fondée sur deux rendez-vous donnés au public : le 1er à 11h, place de la Mairie pour la remise des pétitions au maire, le 2nd dans la forêt des Sérignons à 12h pour un pique-nique tiré du sac, avant un après-midi marqué par un échange-débat sur la transition énergétique et écologique. Et parmi les sujets de discussion pourrait émerger la proposition d'un plan d'équipements étudié à l'échelle intercommunale, axe de réflexion souhaité par le collectif pour éviter en particulier la destruction d'espaces forestiers.

Jean-Bernard Gache

La parole aux « Pour » : Afin d'éclairer ses lecteurs, Alpes et Midi ouvrira ses colonnes aux porteurs du projet de parc, au premier rang desquels Maurice Chautant, maire de la Roche des Arnauds. Notre journal ne manquera pas dans un prochain numéro de revenir sur ce sujet ô combien électrique.